

**BAPAV
19 RUE DE BRUAT
29200 BREST**

Direction des mobilités

N/Ref : VA/AR/D-MOBIL202300567

Dossier suivi par : Victor Antonio

Téléphone : 02-98-33-50-79

E-mail : victor.antonio@brest-metropole.fr

Le **23 MAI 2023**

Objet : travaux rue Auguste Kervern à Brest – votre lettre RAR du 18 avril 2023

Monsieur le Vice-Président,

Michel,

Les aménagements de voirie sont conçus pour répondre à tous les usages du domaine public. Cet espace public n'est pas extensible et il n'est pas toujours possible d'attribuer à chacun un espace réservé. Les aménagements réalisés sont donc très souvent le fruit du compromis et les règles de circulation adoptés doivent permettre la cohabitation en sécurité des différents types d'usagers. Les travaux de la rue Auguste Kervern ont été réalisés en anticipation des travaux de « Mon réseau grandit » afin de permettre le report d'une partie de la circulation générale, et de la ligne Bibus n°3 en plus de la ligne n°2 qui emprunte déjà ce tracé.

Ces reports sont appelés à durer 3 ans jusqu'à la livraison de la ligne de BHNS sur Montaigne et Léon Blum.

Pour cette raison nous n'avons pas pu donner à la rue Auguste Kervern le statut d'espace de rencontre limité à 20 km/h. C'est pour le moment une zone 30 et l'espace disponible n'a pas permis de créer de voie ou piste cyclable.

Ce statut pourra néanmoins être requestionné après la fin des travaux de Mon réseau grandit et la mise en service du nouveau réseau Bibus 2026.

Vous avez cependant noté que cette rue a fait l'objet d'un traitement qualitatif qui incite à l'apaisement et qui crédibilise la limitation de vitesse à 30km/h.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bon à toi

Pour le Président,
Le Vice-Président,
Yohann NEDELEC

Yohann Nedelec

Hôtel de métropole / Meurgêr ha kêr
24, rue Coat-ar-Guéven / 24, straed Koad ar Gevenn
CS 73826 • 29238 Brest Cedex 2 • +33 (0)2 98 33 50 50
contact@brest-metropole.fr • brest.fr